

renforcer les procédures de contrôle de conformité sur les comptes et les transactions ayant un lien de près ou de loin avec le Liban. Selon l'un des banquiers interrogés qui travaille pour une enseigne libanaise, « la tendance ne date pas d'hier, mais, sans avancée réelle sur le dossier des réformes réclamées depuis des années à la classe politique et sur le redressement du pays, elle s'intensifie de mois en mois ». Un autre banquier opérant en France appelle, lui, à distinguer « ce qui relève de la réglementation de ce qui est lié à un désir politique d'aider le Liban ». « Le pays est déjà sur la liste OFAC (Office of Foreign Assets Control du Trésor américain) des pays pour lesquels les transferts doivent faire l'objet d'un contrôle renforcé. Toutes les banques doivent s'y conformer (pour éviter de se retrouver dans le viseur de l'administration américaine, NDLR). Il y a aussi des dispositions issues des réglementations européennes, qui permettent aux banques établies sur le territoire d'ajouter des contraintes », détaille-t-il encore. Le Liban s'est également engagé ces dernières années à appliquer

RESTAURATION

Appetito revient à Gemmayzé

Nada ALAMEDDINE

Fortement touché par la double explosion au port de Beyrouth, le restaurant italien Appetito, situé dans un bâtiment de la rue Pasteur à Gemmayzé, a finalement rouvert dans de nouveaux locaux.

« Nous aurions aimé conserver notre précédent local, mais les dégâts étaient trop importants et son classement en tant que patrimoine historique nous interdit d'entreprendre des travaux de réhabilitation », explique la copropriétaire, Ghada Hamadé, qui a finalement trouvé un espace vacant dans la même rue, entre les bars Cyrano et Trottoir de Paloma, en lieu et place de l'ancien club Compass. La somme de 90 000 dollars a été investie dans cette nouvelle enseigne par Ghada Hamadé et son partenaire Ali Farhat, qui espèrent un retour sur investissement d'ici à un an. Appetito peut accueillir jusqu'à 70 personnes sur une surface de 350 m². Il faut compter environ 300 000 livres par personne pour un repas. À terme, une partie du restaurant devrait être dévolue à l'organisation de soirées privées. « Pour nous, il est essentiel de rester à Gemmayzé. Nous voulons continuer de nous développer dans ce pays. Beaucoup de gens ont laissé tomber et ont quitté le Liban. Peut-être que nous ne ferons pas de profit avec ce restaurant, mais l'essentiel, pour nous,

sont pas encore réunies. **Marge de manœuvre** « Partant de là, chaque banque dispose d'une marge de manœuvre pour répercuter ces mesures, qui, d'une part, ne concernent pas que les Libanais (le Liban n'étant pas le seul pays dont la réputation financière laisse à désirer) et, d'autre part, n'ont pas forcément un impact significatif sur nombre d'entre eux », rebondit le banquier libanais. Certaines banques à l'étranger, notamment en Europe, ont ainsi bien renforcé leurs procédures de contrôle ciblant les comptes et les transactions réalisées par des Libanais – surtout quand ils sont résidents fiscaux au Liban – ou avec le Liban. « C'est moins une question de nationalité que de résidence (fiscale). Un client de nationalité française mais résident fiscal au Liban peut être exposé aux mêmes contraintes, qui se traduisent généralement par une hausse spectaculaire du nombre de justificatifs à fournir », atteste un des déposants interrogés en parlant de son cas.

de plusieurs clients résidents fiscaux au Liban (c'est-à-dire qu'ils y payent leurs impôts ou sont supposés le faire), en gelant de surcroît temporairement leurs avoirs, le temps qu'ils fournissent certains justificatifs prouvant notamment leur conformité fiscale. Enfin, les déposants de la diaspora qui ont encore des comptes ouverts au Liban subissent une double contrainte, avec, d'un côté, les restrictions bancaires qui limitent leur accès à leurs comptes en devises ainsi que la dépréciation de leur valeur dans la mesure où ils ne peuvent pas les retirer en livres au taux du marché ; de l'autre, le resserrement du contrôle exercé par leur pays de résidence sur leur situation fiscale via les moyens prévus par le MCAA (qui englobe 64 pays) qui leur donne accès à des informations sur les comptes bancaires et autres actifs financiers sur une base annuelle. En cas d'infraction, notamment de fausses déclarations sur leur situation au Liban s'ils y sont résidents fiscaux, ils peuvent faire l'objet d'une procédure de redressement assortie de pénalités financières très lourdes. « Vu les moyens de contrôle

dans tous les pays où elle opère que limitée simplement à une partie d'entre eux.

« Les règles relatives à la conformité (compliance) sont en effet très strictes et imposent à la banque de déployer des moyens pour contrôler chaque transaction, déclaration ou décision d'ouvrir ou de fermer un compte. Plus l'établissement est petit, plus ce fardeau est lourd par rapport à sa voilure financière », relève la troisième source bancaire, avant d'ajouter : « Dans certains cas, les banques vont aussi avoir plus tendance à se poser la question du coût du contrôle de conformité lorsqu'il s'agit d'un client qui effectue moins de transactions via son ou ses comptes, et donc rapporte moins en frais de gestion. »

Elle indique enfin que cette pression croissante concerne aussi et dans un autre registre « les agences et bureaux représentant des enseignes libanaises à l'étranger, dont certaines ont fait l'objet d'audits renforcés, notamment sur les transactions passées par les comptes qu'elles détiennent, de la part des autorités des pays où elles sont établies ».

collaborateurs les plus expérimentés qui travaillaient pour Appetito depuis une dizaine d'années sont déjà partis à l'étranger pour des salaires sur lesquels les deux propriétaires ne pouvaient pas s'aligner. « Il y a beaucoup de turnover, regrette Ghada Hamadé. Appetito recrute régulièrement de nouveaux collaborateurs, mais il faut compter environ six mois de formation pour qu'un employé soit parfaitement opérationnel. Au terme de ces six mois, rien ne nous garantit qu'il ne partira pas lui aussi à l'étranger. »

D'ici au début de l'année prochaine, les deux propriétaires lanceront un nouveau concept modernisé autour des falafel. Une première enseigne ouvrira à Gemmayzé, mais Ghada Hamadé et Ali Farhat visent avant tout le développement de cette marque sur le marché européen, où ils espèrent ouvrir plusieurs dizaines de franchises dans les prochaines années.

hodema
consulting services

Cet article réalisé dans le cadre d'un partenariat avec Hodema Consulting Services n'a aucune vocation promotionnelle. Ce rendez-vous hebdomadaire sera consacré au secteur de la restauration et de l'hôtellerie qui continue, malgré tout, de se battre.

de réduire la pollution et les énergies renouvelables sont moins coûteuses à long terme que les centrales thermiques, toujours selon le membre de la LFRE qui explique que, bien que l'investissement initial dans l'énergie verte soit plus élevé, il nécessite moins de frais de mainte-

Brèves Liban

CARBURANTS Baisse des tarifs de l'essence, du diesel et du gaz

Les prix des carburants au Liban ont connu une baisse hier, selon des chiffres désormais bihebdomadaires publiés par le ministère de l'Énergie et de l'Eau. Si le tarif de l'essence n'a diminué que de quelques centaines de livres libanaises, la baisse de ceux du diesel (uniquement utilisé pour les véhicules) et du gaz domestique s'avère, elle, plus importante, de l'ordre de 4,25 % et de 3,9 % respectivement. Dans le détail, le prix des 20 litres d'essence 95 octane a baissé de 1 600 livres pour s'établir à 315 000 livres. Les 20 litres d'essence 98 octane, produit quasi introuvable sur le marché libanais depuis des mois, se vendent désormais à 325 200 livres, après une baisse de 1 800 livres. Le prix du diesel se replie lui aussi de 14 000 livres, les 20 litres se vendant depuis hier à 315 000 livres. Celui de la bonbonne de gaz domestique a également baissé de 11 400 livres, s'établissant à 272 700 livres. Ces tarifs sont dorénavant revus deux fois par semaine par le ministère de l'Énergie. En raison d'une modification du mécanisme d'apport de devises par la Banque du Liban (BDL) aux importateurs de carburants, ceux-ci doivent se procurer 10 % des dollars de la facture en les achetant sur le marché parallèle au taux en vigueur, alors que le taux officiel demeure fixé à 1 505,7 livres. Les 90 % restants sont toujours fournis par la BDL à un taux dollar/livre de 19 500.

Les subventions sur les carburants ont été totalement supprimées il y a quelques semaines, faisant grimper les tarifs des combustibles. Cette hausse a forcé la demande à la baisse, de près de « 50 % », avait récemment chiffré dans la presse le représentant des distributeurs, Fadi Abou Chakra.

ORGANISATION Gaby Tamer réélu président de la Chambre de commerce franco-libanaise

Les membres de la Chambre de commerce franco-libanaise (CCFL) ont réélu hier l'entrepreneur et homme d'affaires Gaby Tamer à la tête de son conseil d'administration pour un nouveau mandat de trois ans. Selon un communiqué publié hier, l'élection a eu lieu au milieu de la

semaine au siège de la Chambre de commerce de Beyrouth et du Mont-Liban (CCIAAB). Le patron de la holding portant son nom et qui est investie dans la distribution de plusieurs catégories de produits occupe cette fonction depuis 2014. Le poste de vice-président de la CCFL a en revanche changé de mains, l'homme d'affaires et ancien ministre des Télécoms Mohammad Choucair ne s'étant finalement pas représenté. Il est remplacé par Shérine Audi, directrice générale de Bank Audi France et trésorière au sein du précédent conseil d'administration. L'ancien cadre de Renault et président du Fonds de dotation France-Liban Farid Aractingi reste secrétaire général, tandis que le poste de trésorier est désormais confié à Joe Nasnas, chef des opérations d'Axa Middle East.

Lors de son discours, Gaby Tamer a notamment appelé à bénéficier de l'impulsion générée par « l'intérêt de la France pour le Liban manifesté par le président français Emmanuel Macron » pour « ramener le pays sur la voie du redressement ».

COOPÉRATION Lancement de l'Union des conseils d'hommes d'affaires du Liban et du Golfe

Tout juste sorti de la Chambre de commerce franco-libanaise (CCFL, voir ci-dessus), l'ancien ministre Mohammad Choucair, qui préside également l'organisation patronale des organismes économiques, a annoncé dans un communiqué la création de l'Union des conseils d'hommes d'affaires du Liban et du Golfe. Samir Khatib, vice-président exécutif du cabinet de conseil en ingénierie Khatib & Alami, a été fraîchement élu à la tête de cette organisation, qui comporte côté libanais un nombre important de chefs d'organisations professionnelles libanaises. L'homme d'affaires Jacques Sarraf (Malia Group) y a été nommé vice-président et le secrétaire général de l'Union des banques arabes, Wissam Fattouh, trésorier, entre autres nominations. L'Union s'est fixé comme objectif principal de rétablir de bonnes relations entre le Liban et le Golfe en général, l'Arabie saoudite en particulier, avec qui le pays traverse une nouvelle phase de tensions diplomatiques.